

QUELQUES RENSEIGNEMENTS UTILES ...

⇒ ADMISSION :

Les parents **sont tenus de déposer le dossier d'inscription complet à l'accueil, soit de l'envoyer par courrier ou par email à accueil@college-matzenheim.fr**. Après examen du dossier, les familles seront contactées pour définir une date d'entretien avec Monsieur Testa, chef d'établissement. **Lors de cet entretien, la présence de l'élève est obligatoire.**

Si votre enfant est admis, la confirmation d'inscription vous sera communiquée par courriel. Dans ce cas nous vous demanderons de **confirmer l'inscription en versant la somme de 100€** pour les externes ou DP et de **300€** pour les internes (déductibles de la facture trimestrielle).

En cas de désistement après le 15 juin, cette somme restera acquise au Collège.

⇒ PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION :

A télécharger sur notre site et à imprimer : www.collegematzenheim.fr, dans l'onglet « inscription ».

- ☐ **demande d'inscription**
- ☐ **convention de scolarisation**
- ☐ **lettre de motivation de l'élève**
- ☐ **copie des bulletins des 2 dernières années et de l'année en cours**
- ☐ **copie du livret de famille**
- ☐ **copie de la partie du jugement de divorce concernant les modalités de l'exercice de l'autorité parentale (si nécessaire)**
- ☐ **mandat de prélèvement**
- ☐ **RIB**

Le dossier sera obligatoirement signé par les 2 représentants légaux de l'élève. Tout dossier incomplet sera classé sans suite.

L'élève sera inscrit en tant qu'externe, demi-pensionnaire ou interne. Le changement de régime en cours d'année ne sera qu'**exceptionnel** et ne pourra être accepté qu'en cas de force majeure, **après entretien avec la Direction**, sachant qu'un élève inscrit comme interne pourra difficilement devenir demi-pensionnaire. Chaque élève recevra à la rentrée le règlement intérieur qu'il signera avec ses parents.

⇒ ORGANISATION DES CLASSES :

Nos classes vont du CE2 à la 3^e (**cycle 2** : CE2, **cycle 3** : CM1/CM2/6^e et **cycle 4** : 5^e/4^e/3^e).

* **En 6^e l'élève est d'office inscrit en bilangue (allemand/anglais) et uniquement en LV1 anglais pour les élèves inscrits en sections et options sportives**

Les options/sections sportives payantes : section football ou basket (tests de sélection à prévoir), ou **l'option Équitation** (galop 2 obligatoire), ou **l'option Golf**, ou **l'option Numérique et Esport** ou **l'option Tennis** (pas de niveau requis).

* **Dès la 5^e, une 2^{ème} langue vivante est obligatoire** : l'Allemand ou l'Espagnol. L'option LCA (Langue et Culture de l'Antiquité) débute en 5^e et doit être suivie jusqu'en 3^e. L'établissement propose également l'option LCR (Langue et Culture Régionales). **Notez que l'inscription en LCA engage l'élève sur l'ensemble du cycle.**

* **A partir de la 4^e, s'ajoutent la certification en langue Cambridge Key English Test, LCEAN, les Cadets de la sécurité civile et le PSC1. Notez que l'inscription en LCEAN engage l'élève sur l'ensemble du cycle.**

* **A partir de la 3^e, s'ajoute la certification au KMK (allemand).**

⇒ **DRESS CODE : obligatoire pour l'ensemble des élèves de primaire et collège.** Coût environ 220€/élève. Un réassort est possible.

⇒ **IPAD : pour les classes à projet 4^e Ushuaia et 3^e Schweitzer.** L'achat est obligatoirement effectué par le collège et refacturé aux parents.

⇒ POUR INFORMATION :

A tous les élèves :

- **Objets de valeurs** : L'usage de téléphone portable, tablette, baladeur numérique ou jeux électroniques est interdit. Eviter de confier aux élèves des objets de valeur ou des sommes importantes d'argent. **L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.**
- **Marquage des affaires** conseillé -pour éviter des pertes- **L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.**

Aux Externes et Demi-Pensionnaires :

- Les élèves du canton de Benfeld peuvent utiliser les bus scolaires du Collège de Benfeld. Une navette payante les conduit de Benfeld à Matzenheim. Arrêt possible à Sand (tarif définit en fonction du nombre d'élèves utilisant la navette).
- L'étude pour les externes et D.P. se déroule de 17h à 18h (prestation à l'année, payante). Possibilité de choisir le nombre de soirs souhaités.

⇒ Aux Internes :

- **Trousseau** : Pour l'habillement, nous laissons la famille juge de ce qui est nécessaire pour la semaine. Cependant, nous vous rappelons que le dresscode est obligatoire. Le règlement intérieur précise les modalités vestimentaires.
- **Literie** : Prière d'apporter à la rentrée : Une couette, un drap-housse (dimension du lit : 90 cm x 190 cm) 1 taie d'oreiller + oreiller. Ces derniers vous seront rendus à la fin de chaque semaine pour lavage.
- **Week-end en famille** : Les élèves rentrent en famille du vendredi soir après la classe (école 16h15 et collège 16h35) au lundi matin à 8h10. Ils sont à la charge des parents dès 16h15 à l'école et 16h35 chaque vendredi soir.
- **Semi-Internat** : Le semi-internat concerne un accueil du lundi soir 17h au mercredi 13h ou du mercredi 12h au vendredi 8h.

⇒ FRAIS DE PENSION ET CONTRIBUTION DES FAMILLES :

La participation des familles permet d'assurer le financement des dépenses propres à l'établissement : construction, rénovations, mises aux normes, grosses réparations, impôts fonciers, achat de matériels pédagogiques et scientifiques.

Deux factures sont éditées chaque année scolaire : la première **en début d'année** puis la deuxième de régularisation **début juillet**.
Sauf avis contraire, elles seront envoyées par email.

1. Selon que votre enfant est **externe ou demi-pensionnaire**, vous avez la possibilité de :
 - payer la facture selon un échéancier (en 3x)
 - payer par prélèvement automatique sur 10 mois (acompte forfaitaire en septembre de 110€ pour les externes, 220€ pour les demi-pensionnaires, 530€ pour les internes, 250€ pour les semi-internes externes et 340€ pour les semi-internes demi-pensionnaires. A effet du mois octobre selon échéancier sur facture)

Pour les internes, le prélèvement automatique est obligatoire. Les autorisations de prélèvements mises en place pour l'année scolaire écoulée sont renouvelées automatiquement.

NB : Les incidents de paiement feront l'objet d'une convocation de la famille pour trouver une solution aux problèmes rencontrés. Par ailleurs, tous les frais de rejet de prélèvement ou de chèque impayé seront facturés aux familles.

2. **En cas d'absence prolongée** : les parents sont tenus d'en informer le plus rapidement possible le Collège. Les frais de **restauration seront remboursés** à partir du 8e jour d'absence consécutive sur justificatif médical, à la **demande écrite** des parents.
3. Au Collège, les **manuels scolaires sont fournis par l'établissement et payés par l'Etat**.
4. **Sont facturés en sus** :
 - des fournitures scolaires et manuels pour les élèves du Primaire (sauf trousse et petit matériel à la charge des familles)
 - les **études du soir de 17h à 18h**

TARIFS ANNUELS ETUDES DU SOIR :

156€ pour 1 jour/semaine	276€ pour 2 jours/semaine
399€ pour 3 jours/semaine	515€ pour 4 jours/semaine

- la navette Benfeld/Sand/Matzenheim
- les sorties, séjours pédagogiques à l'étranger ou en France
- la cotisation annuelle : à l'Association des Parents d'élèves (36 € - tarifs 2025-26), à l'Association Sportive (23€)
- l'inscription aux sections Basket, Football et options Équitation, Golf, Tennis et ESport (cf. tarifs sur dossiers d'inscription en ligne)
- les fournitures diverses : photocopies, livres de poche, T.D., fournitures pour la musique, les arts plastiques, la techno...

Détail des tarifs applicables au 1^{er} Trimestre 2026/2027 : <https://college-matzenheim.fr/inscription/>

NB : Ponctuellement les externes peuvent déjeuner au self au tarif de **8.85€/repas pour les 4^e et 3^e et 8.55€ pour les plus jeunes**. Merci de bien vouloir s'adresser à la comptabilité pour le signaler.